

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 5 (1897)
Heft: 5

Artikel: Souvenirs de l'inondation qui a eu lieu à Vevey : samedi 29 août 1846
Autor: Montet, A. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-7315>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ces personnages étaient appelés à jouer un rôle important dans l'histoire de l'indépendance du Canton de Vaud ; ils devinrent au mois de janvier 1798 les arbitres de notre destinée.

(La suite prochainement.)

Emile COUVREU.

SOUVENIRS DE L'INONDATION QUI A EU LIEU A VEVEY

SAMEDI 29 AOÛT 1846

(Récit contemporain anonyme et inédit déposé à la bibliothèque de Vevey, revu et publié par A. de Montet).

L'année 1846 peut être comptée dans le canton de Vaud au nombre des plus remarquables sous le rapport de la température et des phénomènes météorologiques. Des chaleurs excessives s'y soutinrent, avec une persistance assez rare dans notre climat, durant les mois de juin, juillet et août. Le thermomètre Réaumur, placé au nord, indiquait de 15 à 20 degrés pendant le jour et ne baissait guère que de 2 à 3 degrés pendant la nuit.

La conséquence naturelle de cette élévation constante de la température fut une fonte rapide des neiges et des glaces qui recouvraient encore les Hautes-Alpes. Des eaux abondantes se précipitèrent de là dans la plaine et surélevèrent longtemps le lit des cours d'eau. Le Rhône déborda et inonda le fond de sa vallée sur une largeur, une profondeur inaccoutumée, pendant une durée presque sans exemple dans les annales du pays. Le niveau du lac Léman atteignit une hauteur si considérable qu'il ne fut que de 4 pouces inférieur à celui de l'an 1817, cité comme le plus élevé dont la tradition et les documents ont conservé le souvenir.

Des orages plus ou moins violents éclatèrent avec fréquence sur divers points de la contrée et se manifestèrent plus particulièrement dans le coin de pays qui s'étend entre le mont Pèlerin et la chaîne des Verreaux. Dans cet espace, de sombres nuages, des éclairs et le tonnerre signalaient fort souvent leur formation aux habitants de la rive du lac ; mais ces orages déversèrent la majeure partie de leurs eaux dans le bassin de la Sarine.

Si anormales que fussent ces conditions de température et d'élévation des eaux du lac, elles n'offraient encore aucun inquiétant présage dans la journée du vendredi 28 août 1846. Ce jour-là, le ciel fut presque constamment couvert ; des nuées dont la forme et la couleur n'avaient rien d'alarmant étaient poussées lentement par un vent d'ouest ; le thermomètre marquait 15 degrés le matin à 7 heures et se trouvait encore au même point à 10 heures du soir. Rien, en un mot, dans la nature ne laissait prévoir que déjà le lendemain matin une catastrophe épouvantable viendrait désoler les riverains de la Bergère, de la Veveyse, de l'Ognonnaz, ainsi que des deux bayes de Clarens et de Montreux, en causant de graves dommages aux propriétés voisines de ces cours d'eau. — Ce fut seulement dans ces quatre bassins et dans celui de la Haute-Broye, de Semsales à Bressonnaz, de la Tour-de-Trême à la Sarine, que les pluies torrentielles du 29 août 1846 se précipitèrent d'une manière si inattendue.

En cette journée, dès que l'aube eut paru, une large bande noire, s'étendant depuis le mont de Chardonne jusqu'aux crêtes dentelées des Rochers de Naye, frappa les observateurs. De grands nuages, surchargés d'eau, paraissaient attirés par leur poids vers la terre. Bien que le tonnerre ne grondât pas et qu'aucun éclair ne sillonnât le ciel, ce dernier présentait un aspect menaçant. Les craintes que cet aspect fit naître chez plusieurs ne se

montrèrent malheureusement que trop tôt et trop bien fondées. Vers les six heures du matin, la pluie commença à tomber à verse sur Vevey et ses environs. Sur toutes les hauteurs qui dominant la ville, jusqu'à environ un quart de lieue du lac, elle augmenta bientôt au point de devenir un déluge, tel qu'on ne se rappelait pas d'en avoir vu de semblable. D'après l'affirmation de témoins oculaires dignes de foi, les nuages se déchargèrent alors en gros filets liquides de la grosseur du petit doigt. Cette chute d'eau vraiment phénoménale dura trois quarts d'heure à peu près et fut encore suivie d'une forte et longue ondée.

Instantanément, le sol se trouva recouvert partout d'une nappe d'eaux courantes. La moindre dépression du sol attirait les ondes des pentes voisines et donnait naissance à un ruisselet ou à un ruisseau. Ces cours d'eau, très nombreux et généralement très rapides, ne tardaient pas à se réunir et à acquérir une force suffisante pour raviner le sol et pour entraîner avec eux les terrains gazonnés, les pierres, les végétaux, ainsi que la plupart des autres obstacles qu'ils rencontraient en route. Ils arrivaient ainsi à former, avant d'affluer dans la Veveyse, des masses roulantes d'eau boueuse redoutables, dont une ou deux eurent assez de violence pour arracher de terre des rochers d'une grande pesanteur et pour les transporter jusqu'au fond du vallon, où coule le torrent. De ces courants, les plus dangereux furent : celui qui prit naissance à Mollie-Soulaz, au bas de la descente de la Banderette, où une maison d'habitation et une grange coururent grand risque d'être renversées par les eaux et où celles-ci creusèrent en différents endroits des fossés très larges et profonds ; celui de Grenivaz, où un confluent de ruisseaux ravina, sur un espace étendu, le terrain au-dessous de l'ancienne route de Châtel. A Champ-de-Ban, les eaux de la Bergère et de Bon débordèrent sur la

nouvelle route de Châtel et suivirent son tracé, puis celui de l'ancienne route, jusqu'au lac, allant porter l'alarme au quartier du Pont-St-Antoine. D'autres ravines de moindre importance causèrent des dégâts en plusieurs lieux, par exemple à Fény, commune de Corsier, à la Dénévaz et à Brie, commune de St-Légier. Le ruisseau de Gilamont, d'ordinaire peu considérable, fut grossi par les affluents momentanés qu'il reçut de toute part, jusqu'à devenir un torrent furieux. Il sera question des ravages qu'il causa près de son embouchure dans la Veveyse, à l'occasion de ceux que la Veveyse fit elle-même à Gilamont. Ensuite de l'énorme masse d'eau qui se déversait dans son lit, la Veveyse subit une crue si grande que depuis plus d'un siècle ¹ il n'en était survenu de pareille. Le 29 août, à 7 heures du matin, le torrent avait déjà atteint un niveau inaccoutumé. Entre 7 et 8 heures, le pont de l'Arabie, assez fortement construit, en bois de chêne et de mélèze, pour pouvoir supporter une charge de quatre-vingts quintaux, fut violemment séparé des deux rives, où il était fixé à des massifs de maçonnerie, et entraîné tout entier dans le lac, sans qu'il fût autrement endommagé. Les eaux commençaient déjà alors, dans la partie basse du torrent, à déborder sur les deux rives. Un large courant s'établit sur celle de droite, dans le pré de M. Louis Doret, d'où il aboutissait au lac. Sur celle de gauche, un bras d'inondation, qui eut demi-pied de profondeur, partait de la Veveyse contre Vevey, occupant toute la rue du Torrent. De là, il se jetait au lac, partie par la ruelle des Jardins, partie par la ruelle des Bains, de sorte que la promenade de Derrière-l'Aile fut, dans son extrémité occidentale, couverte d'eau et de limon.

La Veveyse continua de grossir jusque vers 11 heures

¹ Il faut remonter à la fameuse inondation de 1726 pour en trouver une analogue.

du matin. Elle était alors effrayante. La couleur de ses eaux, d'un jaune brunâtre, indiquait leur mélange avec des terres végétales dans une si forte proportion qu'elles avaient la consistance d'une bouillie. Son bruit était assourdissant, car ses flots indomptés, qui roulaient en énormes lames, charriaient non seulement beaucoup de sable et de gravier, mais aussi une masse de cailloux et jusqu'à des rochers volumineux, lesquels s'entrechoquaient dans son cours, s'arrêtaient et s'entassaient par places en formant de dangereux barrages.

Un de ces rochers, transporté par les flots d'une distance de plus de 500 pieds vaudois, pesait au moins six cents quintaux¹. Un second bloc, venu de plus loin encore, pesait environ 400 quintaux². Une vingtaine d'autres rocs amenés, comme les précédents, un peu au-dessous du pont de Gilamont, à l'endroit où finit la pente la plus forte de la Veveyse, avaient un poids qui variait entre cent et trois cents quintaux. Une multitude d'arbres déracinés, de branches brisées, de produits végétaux de toute espèce tourbillonnaient aussi au gré de l'eau, disparaissant et reparaissant tour à tour au milieu de ses vagues ; tantôt filant emportés avec une excessive vitesse, tantôt restant sur place plus ou moins longtemps, retenus par un obstacle du fond ou de la rive. Pour le moins autant que les rochers cette masse flottante de bois devait être une cause d'inquiétude. En obstruant dans ses parties étroites le passage des eaux, elle pouvait aggraver de beaucoup les désastres de l'inondation. En frappant de ses coups redoublés les piles des ponts et en s'amassant par intervalles entre ces piles, elle menaçait la

¹ Il avait 14 pieds vaudois de longueur, 7 pieds de largeur et 6 pieds d'épaisseur. (3 $\frac{1}{3}$ pieds vaudois font un mètre.)

² Il mesurait 8 pieds de long, 5 de large, 5 de profond.

solidité de ces dernières. Le pont de Gilamont fut le premier qui souffrit de leur choc.

Solidement construit en pierres maçonnées, il y avait environ une vingtaine d'années, avec des bases reposant de chaque côté sur le roc, ce pont ne comprenait qu'une seule voûte dont l'arc avait 35 pieds vaudois d'ouverture, sur 18 pieds d'élévation. Le sommet de cet arc dépassait d'un peu plus de deux pieds la hauteur de la rive droite, située contre Corsier, et qui se trouvait de trois pieds environ plus haute que celle de gauche, située contre St-Légier.

Vers dix heures, la Veveyse déborda sur la gauche du pont, puis, quelque temps après, sur la droite. Grâce à ce débordement, les flots qui traversaient sous l'arc de la voûte n'atteignirent pas son sommet. Il ne s'en manqua cependant que de bien peu, deux pieds au plus. Par intervalles très rapprochés, de grandes lames écumeuses franchissaient le premier parapet, pour retomber en partie sur le pavé du pont, en partie au delà du second parapet. A chaque instant, on s'attendait à voir cette massive construction s'écrouler et produire ainsi un encombrement, qui menaçait d'augmenter les dommages, mais elle résista jusqu'au bout. Par contre, le torrent réussit à faire dans la digue, au-dessous à gauche du pont, une brèche de 19 pieds de large sur 6 pieds de profondeur, et se creusa de là un bras très large dans le pré de M. Jn-Phil.-Aimé Grenier, labourant profondément la terre sur son passage, de manière à arriver jusqu'au roc vif en plusieurs places.

La Veveyse roulait à ce moment avec une rapidité vertigineuse une masse d'eau que l'on peut évaluer à 620 pieds carrés, de coupe verticale, en comprenant celle du ruisseau de Gilamont, qui lui amenait 41 pieds. Ce ruisseau, trois fois au moins plus considérable que dans

ses grandes crues précédentes, avait bouché par ses amas de pierres l'entrée du canal souterrain, qui s'ouvre au nord du moulin Grenier. Puis, il s'était frayé un passage sur le sol à peu de distance de ce moulin, pour bondir de là, par deux cascades successives, dans la prairie, qui se trouvait au-dessous, où il se rencontra avec l'inondation de la Veveyse.

Bientôt après, les deux murs qui formaient les cascades cédèrent sous la pression du ruisseau enflé. Ce dernier produisit alors une érosion qui finit par atteindre l'angle sud-ouest du moulin et par découvrir ses fondations. Tout le rez-de-chaussée du bâtiment fut envahi par l'eau courante. Les blés y furent avariés et les farines complètement délayées. La maison n'échappa que par miracle à un écroulement partiel. Dans le même temps, le pré de M. Grenier, qui s'étendait en pente au-dessous de la maison de Praz, se déchira vers le haut en trois places, et trois masses de terre très volumineuses¹, poussées par des sources jaillissantes, glissèrent presque simultanément sur un parcours de quatre-vingt-dix pieds.

Pendant toute la matinée du 29 août, la population veveysanne se trouvait dans le plus grand émoi, alarmée qu'elle était d'un côté par les progrès de la Veveyse, qui devenait toujours plus formidable, de l'autre par la crue du ruisseau de l'Ognonnaz, dont l'eau impétueuse et bouillonnante dépassait aussi les berges.

Un grand nombre d'habitants, convoqués au son du tambour, avaient couru de suite aux endroits menacés. C'était en premier lieu le quai de la Veveyse, construit en 1825, au dessous du grand pont. Déjà vers huit heures et demie, ce quai avait été rongé par l'eau à environ 50

¹ Deux d'entre elles avaient au moins 70 pieds de large ; la troisième était plus étroite.

pieds du pont. Il se trouvait depuis lors menacé d'être emporté sur toute sa longueur, avec son allée de grands peupliers, plantés en 1826. A 9 heures, les arbres les plus au nord, sapés aux racines par l'eau, étaient tombés dans le torrent, qui les avait entraînés au lac.

Grâce à l'activité intelligente et dévouée, déployée par les assistants, ainsi qu'à l'existence de quelques restes de vieilles digues, que rencontra l'action des eaux, on put préserver le reste du quai et les autres arbres ; mais trente-neuf peupliers furent perdus, dont six avaient été coupés, puis fixés au moyen de cordages le long du sol exposé à l'érosion, afin de combattre cette dernière. La partie du quai entre le pont et l'angle sud-ouest de la maison Grenier avait presque entièrement disparu.

Entre 10 heures et midi, des soldats en faction sur le grand pont de Vevey avaient reçu consigne de ne permettre à personne de s'arrêter sur la voûte, parce qu'on ne pouvait savoir dans quel état se trouvaient les fondations des piliers. Celles-ci résistèrent vaillamment jusqu'au bout à l'énorme poussée de la Veveyse.

(*A suivre*).

A. DE MONTET.

LES MAUVAIS JOURS DE L'ANNÉE

Le hasard a fait tomber en ma possession un document qui forme une page intéressante des croyances d'autrefois. A ce titre, il offre un intérêt suffisant pour rentrer dans le cadre de la *Revue historique vaudoise*. Je lui conserverai soigneusement son style et son orthographe qui ajoutent encore quelque chose à son charme particulier.